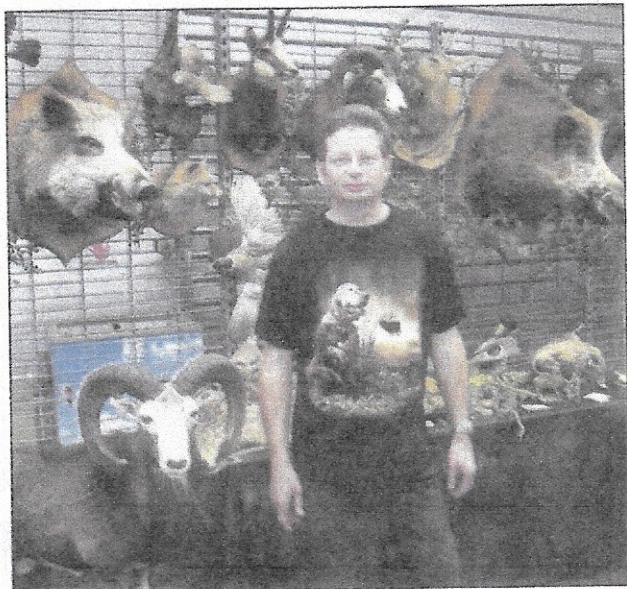


Raymond Calamand, taxidermiste pour redonner une seconde vie aux animaux



Raymond Calamand devant ses réalisations

/ Photo Daniel Riva

C'est tout naturellement que Raymond Calamand, passionné de pêche, de chasse et amoureux de la nature, s'est essayé un jour à la taxidermie : « J'ai naturalisé mes premiers animaux alors que j'avais 15 ans, je me suis fait la main sur de petites pièces. Aujourd'hui à 50 ans, disons que je maîtrise bien le sujet. C'est une manière de donner une seconde vie aux animaux. Pour la plupart, ils appartiennent à la catégorie du gibier, à poils ou à plumes, mais il est possible de naturaliser des animaux domestiques. »

Aujourd'hui, la passion de cet habitant de Veyziat s'est transformée en métier, par la création d'une auto-entreprise. « La plupart de mes clients sont des chasseurs, heureux de pouvoir

accrocher au mur une tête de sanglier ou de chevreuil et de raconter fièrement à leurs amis la partie de chasse qui a permis ce beau coup de fusil. Et puis la demande s'est faite très pressante concernant les poissons. On s'aperçoit que les prises de sandres, de brochets ou encore de carpes sont de plus en plus grosses. Il est évident que les pêcheurs veulent immortaliser ces pêches exceptionnelles. Je m'intéresse donc de très près au traitement des poissons qui doivent être en bon état, condition indispensable pour le résultat final. Car la difficulté consiste à remettre le poisson en couleurs. »

> Contact : Raymond Calamand
au 04 74 73 50 07.